

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2011

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. - DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. – THOMAS D. (Adjoints) - ANGER M.- BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. – JACOB JL. - JONET S. –LE GUILLOU G. -LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y.

ABSENTS EXCUSES :

M. LE BAIL J. qui donne pouvoir à M.HENRY B.
Mme RINFRAY B.

ABSENTS :

Mlle MARTIN E.
M. MORISSEAU M

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil municipal, M. Pierre SALLIOU demande d'observer une minute de silence à la mémoire de 2 anciens conseillers municipaux décédés dernièrement : Mlle Jeanne DESBOIS, ancienne directrice du lycée du Restmeur , M. Claude LE GAC, ancien directeur de la Sécurité Sociale à Guingamp.

I Approbation de la modification simplifiée du PLU

Mme Annick DURAND explique que le conseil municipal a décidé le 13 décembre 2010 d'entamer une procédure de modification simplifiée du PLU suite à une erreur matérielle. Le dossier a été mis à la disposition du public pour consultation. La période de consultation étant close, et n'ayant reçu aucune observation particulière, le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette modification simplifiée.

II Vote des subventions 2011

M. Bernard HENRY présente les différentes subventions, préalablement étudiées en commission des finances. Un large débat s'instaure. Ainsi, M. Gabriel LE GUILLOU, s'interrogeant sur le fait que certaines associations font des bénéfices, demande s'il faut continuer à leur attribuer autant de subvention ? M. Loïc FREMONT souhaiterait que soient privilégiées les associations qui rendent des services aux personnes. Mme Denise THOMAS évoque que de nombreuses personnes éprouvent des difficultés à régler leurs factures d'électricité, et souhaiterait privilégier les interventions, et donc les moyens du CCAS, et s'interroge sur la nécessité de verser des subventions à certaines associations. A l'unanimité, le conseil municipal approuve les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT
ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Section Locale des Anciens Combattants	200 €
Foyer socio-éducatif Restmeur	550 €
Club "Les Ajoncs d'Or"	830 €
Amicale Laïque	2200 €
A.S PABU Football	3800 €
A.S Parents d'élèves du Croissant	750 €
A.S Parents d'élèves du Bourg	510 €
FNACA Comité Local de PABU	200 €
Entente Tennis Pabu/Saint-Agathon	4000 €
Marine Marchande	50 €
Amicale Laïque – subv pour formation	350 €

SPORT	
Entente Athlétique de l'Argoat	40 €
Club Trégorrois Handisport	30 €
Association Dojo Pays du Trieux	50 €
Vélo club Pays de Guingamp	30 €
Association Bulle d'eau – Guingamp	30 €
US PLOUISY Hand Ball	30 €
Amicale de pétanque de Guingamp	40 €
Studio danse et forme	30 €
CULTURE ET LOISIRS	
Centre culturel breton	30 €
Radio Kreiz Breizh	30 €
Chorale ARPEGE	40 €
Association philatélique du pays de Guingamp	30 €
SANTE	
La Croix d'Or	40 €
Vie Libre	40 €
Amicale des donneurs de sang Guingamp	20 €
Association "La Pierre Le Bigault"	30 €
Contre le cancer La Ligue comité des côtes d'armor	40 €
DIVERS	
Foyer des Jeunes Travailleurs	4729,40 €
Association des Maires de France	805.58 €
ACDASC	5564 €
Aumônerie de l'enseignement public	100 €
Association nationale des visiteurs de prison	50 €

III Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commande en vue de l'élaboration du PAVE et de diagnostics sur les ERP

M. Marcel LE FOLL explique que, dans le cadre de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 Février 2005, il est imposé à Guingamp Communauté et aux communes membres un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE). De plus, les propriétaires ou gestionnaires privés et publics des ERP ont pour obligation de réaliser un diagnostic d'accessibilité de ces établissements. Ainsi, est-il demandé au conseil municipal d'approuver le principe de constitution avec Guingamp Communauté et de ses communes membres d'un groupement de commande pour l'élaboration du PAVE et la réalisation de diagnostics sur les ERP, et de réaliser tous les documents nécessaires.

En ce qui concerne la commune de PABU, 19 866 kms de routes et 34 196 kms de trottoirs ont été répertoriés.

Mme Béatrice MABIN demande la date à laquelle doit être mis en place cette disposition.

M. Marcel LE FOLL répond que ces actions doivent être réalisées pour 2015.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à réaliser l'ensemble de ces démarches.

IV Devis SDE

M. Marcel LE FOLL explique que suite à notre demande, le SDE a fait procéder à l'étude du remplacement d'un foyer au Cozen. La participation s'élèverait à 300 €TTC. A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce projet.

V Questions diverses

Exercice des fonctions à temps partiel par les fonctionnaires des collectivités territoriales

M. Bernard HENRY informe qu'il est nécessaire que le conseil municipal délibère pour définir les modalités d'application du temps partiel, applicables au niveau de la collectivité:

- le temps partiel serait organisé dans le cadre hebdomadaire. Les quotités seraient fixées au cas par cas entre 50% et 90%.
- La durée des autorisations serait fixée à 6 mois, renouvelable par tacite reconduction, pour une durée identique dans la limite de 3 ans.
- Les demandes devront être formulées dans un délai de 2 mois avant le début de la période souhaitée.
- Les demandes de modification de conditions d'exercice du temps partiel en cours de période pourront intervenir à la demande des intéressés dans un délai de 2 mois avant la date de modification souhaitée.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces dispositions et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires.

VI Informations diverses

Tracteur

M. Pierre SALLIOU évoque les soucis récurrents posés par le tracteur, avec notamment un gros problème de freinage. M. Marcel LE FOLL informe que les établissements TOUBOULIC propose un tracteur de marque New Holland, avec reprise de l'ancien tracteur moyennant une soulte de 22 500 €HT avec possibilité de règlement sur 2 ans sans intérêts. A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition.

Journée de la Femme

Mme Sylvie JONET évoque la journée de la Femme. A PABU, vingt femmes ont participé à l'atelier d'œnologie et une centaine de personnes a assisté au concert de Lydia DOMANCICH. Par ailleurs, cent femmes ont partagé un repas à Ploumagoar. M. Pierre SALLIOU rajoute que cette manifestation a permis le rassemblement de 4 communes. Du 22 mars au 04 Avril, une exposition aura lieu à la mairie et à la bibliothèque sur ce thème.

Maison des Jeunes

M. Jean-Louis JACOB informe que les jeunes se sont appropriés leur nouveau local. M. Jean-Yves DEREAT précise que ce lieu est très agréable. L'inauguration est prévue courant du mois d'avril. Le local est ouvert le mercredi après-midi, le vendredi soir et le samedi.

Débat d'orientation budgétaire

M. Marcel LE FOLL présente les différentes dépenses prévues pour 2011, à savoir :

- Chantier de la sécurisation de la Poterie
- Rénovation extension de l'école du Croissant
- Renouvellement matériel informatique à la mairie et dotation supplémentaire à l'école
- Achat d'un vidéo projecteur pour la salle du conseil
- Travaux à la salle de tennis : problème d'infiltration, d'éclairage
- Réfection de la porte d'entrée de la salle polyvalente
- Programme voirie
- Achat de caveautins pour le colombarium...

Le vote du budget est prévu le 11 avril prochain.